

RÉUNION ORDINAIRE DE SEPTEMBRE 2014
tenue le 30 SEPTEMBRE 2014 à **15 h**

ORDRE DU JOUR

PRIÈRE

A. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Acceptation de l'ordre du jour;
2. Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 août 2014;
3. Acceptation des comptes à payer et des déplacements de la MRC et des comptes à payer du TNO pour les mois d'août et de septembre 2014;
4. Dépôt des fiches d'imputabilité des cadres de la MRC;
5. Acceptation des états semestriels de la MRC (incluant GMR et Aéroport) au 31 août 2014;
6. Règlements d'emprunts numéro 170-02-08 et numéro 171-02-08, adjudication d'une émission d'obligations à la suite des demandes de soumissions publiques;
7. Règlements d'emprunts numéro 170-02-08 et numéro 171-02-08, résolution de concordance;
8. Règlements d'emprunts numéro 170-02-08 et numéro 171-02-08, résolution de courte échéance;
9. Lettre (s) d'entente avec le syndicat, délégations de signatures;
10. Contrat de déneigement des sièges sociaux de la MRC et du poste de la Sûreté du Québec, octroi du contrat pour une durée de trois ans;
11. Logiciel antivirus, achat de 42 licences, au coût de 1887,90 \$ plus taxes;
12. Mise à jour du logiciel Umbraco pour le site Internet de la MRC, au coût de 400 \$;
13. Adoption du règlement numéro 255-09-14, modifiant le règlement de tarification numéro 209-04-11;
14. Entente avec BELL Aliant pour une liaison électrique aérosouterraine à la MRC, délégation de signatures;
15. Transfert et fermeture du compte du Carrefour des savoirs, délégation de signatures.

B. TNO (TERRITOIRES NON ORGANISÉS)

1. Acceptation des états semestriels du TNO au 31 août 2014;
2. Demandes de dérogations mineures sur les TNO :
 - a) Propriété sise au Lac de la rivière noire sur le lot 57 rang A, Canton de Chauveau : autoriser une marge latérale de 9 mètres au lieu de 10 mètres tel qu'exigé par le Règlement de zonage numéro 247-04-14;

- b) Propriété sise au 790, route 170, bordant le lac Deschênes sur le lot 72B-7 : rendre réputée conforme la localisation d'une galerie empiétant de 2,5 mètres dans la bande de protection riveraine édictée au Règlement de zonage numéro 247-04-14;
- c) Propriété sise au lac des Sables sur un bail de villégiature : rendre réputée conforme la localisation d'une remise empiétant de 6,78 mètres dans la bande de protection riveraine édictée au Règlement de zonage numéro 247-04-14;
- d) Propriété sise au lac aux Castors sur un bail de villégiature : rendre réputées conformes les localisations d'une galerie, édictées au Règlement de zonage numéro 247-04-14, de 5,25 mètres pour la première et de 12,36 mètres pour la seconde.

C. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 1. Nomination d'un nouveau représentant au comité consultatif agricole en remplacement de madame Claire Gagnon;
- 2. Demande au ministère des Transports du Québec d'inclure les travaux relatifs à la réalisation du parcours du littoral à Baie-Sainte-Catherine à sa programmation officielle de travaux;
- 3. Avis de conformité aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement de la MRC pour la modification du périmètre du parc national du Fjord-du-Saguenay.

D. SÉCURITÉ PUBLIQUE (SERVICE DE POLICE, SÉCURITÉ INCENDIE, MESURES D'URGENCE)

- 1. Invitation à participer à la Grande Secousse du Québec, le 16 octobre 2014 à 10 h 16;
- 2. Sécurité incendie, suivi.

E. GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

- 1. Écocentre Saint-Siméon : paiement final numéro 3 à Aurel Harvey & Fils d'une somme de 18 180,27 \$ taxes incluses en échange de la caution d'entretien;
- 2. Prolongation de l'entente pour l'aide financière à la Société V.I.A. pour la durée du contrat de collecte sélective avec Aurel Harvey & Fils;
- 3. Démarrage du processus d'élaboration du nouveau Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR);
- 4. Octroi du contrat de fourniture du carburant diesel pour le LET;
- 5. Avis de motion, modification du règlement numéro 175-04-08 relatif à la collecte des déchets sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est.

F. AÉROPORT DE CHARLEVOIX

- 1. Dépôt des statistiques de l'Aéroport au 31 août 2014;
- 2. Suivi général.

G. DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (incluant le développement social)

1. Suivi général.

H. GESTION DES BAUX DE VILLÉGIATURE ET DE L'EXPLOITATION DU SABLE ET DU GRAVIER ET GESTION DES LOTS INTRAMUNICIPAUX (ET AUTRES DOSSIERS FORESTIERS)

1. Suivi général.

I. DEMANDES D'APPUI ET AUTRES

1. Congrès des hebdomadaires régionaux du Québec qui se tiendra du 14 au 16 novembre 2014 au Fairmont Le Manoir Richelieu, demande de financement (1 500 \$);
2. Fonds régional en infrastructures de loisirs (FRIL), souper-bénéfice qui aura lieu le 6 novembre 2014 au Fairmont Le Manoir Richelieu (deux billets à 100 \$);
3. Domaine Forget, déjeuner-bénéfice, qui se tiendra le 26 octobre 2014 au Fairmont Le Manoir Richelieu (achat d'une table de 10 personnes pour 2 000 \$ ou 195 \$ par billet);
4. 23^e édition du spectacle annuel de la Chorale de Sainte-Agnès, présenté les 22, 23 et 30 novembre au Domaine Forget, achat d'un plan de visibilité au coût de 125 \$ (inclus deux billets);
5. Campagne d'adhésion du CALACS (100 \$ pour un an et 400 \$ pour cinq ans);
6. Opération Nez rouge, autorisation d'utilisation des véhicules de la MRC pour les soirées d'opération en décembre 2014;
7. Renouvellement de l'adhésion 2014-2015 à l'Association des personnes handicapées de Charlevoix (25 \$).

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE LA SÉANCE